Déclaration préalable FSU – CTSD 1er avril 2021

La crise sanitaire continue à avoir de lourdes conséquences : décès et malades durement touchés par le covid, recul du soin pour les autres pathologies, précaires qui sont majoritairement des femmes, étudiant-es et ensemble de la jeunesse en grande difficulté, chômage, pauvreté croissante, services publics mis à rude épreuve, nombreux secteurs de l'économie à l'arrêt, restrictions de libertés, accroissement des violences et des problématiques de santé psychique, ensemble de la population en difficulté pour se projeter dans l'avenir.

La gestion de la crise sanitaire manque toujours autant de transparence et de cohérence.

Pendant la crise, le gouvernement poursuit une politique néolibérale à contre-courant complet des besoins de la société. Or, les besoins de financement sont immenses, en particulier pour les services publics et leurs agent-es, qui continuent à subir l'austérité budgétaire qui se traduit par de nouvelles suppressions de postes ou encore par la poursuite annoncée du gel de la valeur du point d'indice. Au lieu du recours croissant aux contractuel-les pour faire des économies, c'est le choix d'un investissement massif dans les Services Publics et les fonctionnaires qui doit être fait.

Dans l'éducation, la situation continue de se dégrader.
Les mesures contenues dans les différents protocoles sanitaires sont insuffisantes, engendrent des tensions et mettent en difficulté les personnels. A l'occasion de la mise en œuvre des tests salivaires dans les écoles, des données personnelles (numéro de sécurité sociale) des élèves ont été collectées. La FSU a alerté le ministère sur le fichage et la conservation de ces données sensibles.

Concernant la campagne de vaccination, alors que le ministre de l'Education Nationale avait parlé d'une vaccination en mars, aucun calendrier n'est disponible, aucune modalité n'est donnée aux personnels. Le Président de la République a annoncé la semaine passée la vaccination des enseignants à partir de mi-avril. Puis, la date de début mai a été évoquée. La FSU exige des réponses rapides sur la stratégie de vaccination dans l'Education Nationale et dans l'Enseignement agricole et maritime.

La pandémie actuelle aggrave les problèmes récurrents de remplacement et met en danger les personnels, les élèves et leur famille. En effet, le protocole sanitaire pose comme principe le non brassage des élèves de classes différentes au sein des établissements scolaires.
Or, dans les écoles, en l'absence de remplaçant ou remplaçante, les élèves sont accueillis et répartis dans les autres classes, rendant ainsi les efforts effectués vains !
Pour préserver et garantir la santé des élèves, des familles et celle des personnels, dans le respect du protocole sanitaire, la FSU appelle les équipes à ne plus accueillir ni répartir les élèves en cas de non-remplacement de leur enseignant·e absent·e.

Les inégalités entre établissements augmentent du fait des choix laissés à l'arbitraire local. La FSU demande aux ministres de travailler à une amélioration de la scolarité de tous les élèves et étudiants.
Il est indispensable de dédier des moyens financiers et humains pour lutter contre le décrochage scolaire et rattraper les retards des élèves imputables à la crise sanitaire. Or, le ministre persiste à imposer ses réformes pourtant toujours très contestées par les personnels.

Les suppressions de postes comme la transformation de postes en heures supplémentaires font de la rentrée dans le second degré, à l'Education Nationale comme dans l'Enseignement agricole et maritime, une équation inacceptable et compromettent la continuité des enseignements.

Alors que les entreprises bénéficient de 7 milliards d'euros pour engager des apprenti-es, le gouvernement ajoute 2,4 milliards d'euros en prolongeant la prime à l'embauche d'apprenti-es jusqu'à fin 2021. Il finance aussi largement les campus des métiers, vitrine de l'apprentissage dont les formations s'adressent majoritairement à des jeunes déjà qualifiés et mobilise les employeurs publics pour « sauver » ce système pourtant fortement discriminant. La voie professionnelle ne bénéficie d'aucun plan d'investissement supplémentaire et subit réforme et mesures qui participent à son démantèlement. Pour la FSU, face à la crise sociale qui s'installe, il faut armer les jeunes les plus éloignés de l'emploi, les peu ou pas diplômés. Pour cela, le gouvernement doit investir dans la voie professionnelle scolaire publique, seule garante de sécurisation des parcours de formation des jeunes et d'élévation du niveau de qualification. Des moyens doivent aussi être dédiés pour que tous les jeunes de terminales Bac Pro bénéficient d'un enseignement de philosophie.

Dans le 1er degré, niant la mobilisation victorieuse en 2019, J.-M. Blanquer met à profit la crise sanitaire et l'épuisement des personnels pour remettre en cause l'organisation historique du 1er degré, en obtenant un vote du Sénat sur « l'autorité fonctionnelle » des directions d'école. Pour la FSU, ce vote détruit le fonctionnement collectif de l'école. A cela s'ajoutent la délégation de compétence de l'autorité académique, le dialogue annuel avec le DASEN et l'introduction de la notion d'une direction à plusieurs vitesses. Ces mesures sont en cohérence avec les conclusions du Grenelle et suffisamment vagues pour laisser le champ libre au Ministre dans leur déclinaison. La FSU s'oppose à cette proposition de loi avant son réexamen du texte à l'Assemblée.

Le ministre utilise les résultats des évaluations de mi-CP pour justifier sa décision de garder les écoles ouvertes quoi qu'il en coûte. Ces évaluations mettent pourtant en lumière l'aggravation des inégalités liées aux conséquences sociales et scolaires de la pandémie. De ce point de vue, le Ministre ne propose rien qui permettrait de les réduire. En effet, après un an d'école sous COVID, Jean-Michel Blanquer poursuit sa politique éducative qui, conjuguée aux effets de la crise sanitaire, exacerbe les inégalités scolaires et l'épuisement des personnels. Il continue d'avancer son projet et de témoigner de partis pris éducatifs visant à appauvrir l'acte pédagogique et contrôler l'agir enseignant, renforçant ainsi l'incidence de l'origine sociale sur les parcours scolaires. Le Grenelle de l'Éducation propose des pistes induisant, par le biais d'un management participatif, un contrôle accru des pratiques enseignantes. Si ces pistes étaient reprises par le Ministre, elles constitueraient une régression grave.

En incitant les enseignant.es à faire bouger les élèves 30 mn par jour, le ministre, par un effet d'annonce, veut initier des mesures qui vont à l'encontre de l'enseignement de l'EPS à l'école.
Or, la réforme de la formation initiale, prévue pour la rentrée prochaine, se traduit par une chute historique des horaires de formation en EPS tandis que la formation continue n'est pas mieux lotie et que les conseillers pédagogiques en charge de l'EPS ne sont pas assez nombreux et menacés. A cela s'ajoute une loi sur le sport qui pourrait modifier la conception et l'enseignement de l'EPS à l'école.

La réforme de la formation initiale dès la rentrée prochaine, la réforme du CAFIPEMF intégrant certaines des obsessions du Ministre et le poids qu'a pris la question de la formation continue des enseignant-es en lien avec l'affirmation d'une GRH de proximité montrent le caractère crucial des questions de formation dans les mois à venir. Cela dessine une attaque d'ampleur contre la professionnalité enseignante, avec des personnels assujettis à leur hiérarchie dès leur entrée dans le métier (et même avant le concours), avec des carrières toujours plus individualisées.

Alors qu'il y a un an, en raison de la crise sanitaire, le ministre accordait au premier degré une rallonge de postes supplémentaires, la préparation de la rentrée 2021 s'inscrit dans un contexte qui ne tient pas compte des difficultés que rencontre l'école aujourd'hui. Le nombre de postes créés est non seulement insuffisant pour financer les priorités voulues par le ministère (augmentation des décharges de direction, dédoublement des GS en éducation prioritaire, allègement des effectifs en GS, CP et CE1), mais il empêchera également toutes les créations dont le service public d'éducation a réellement besoin pour fonctionner et anticiper une rentrée sous covid : postes de remplacement, RASED, PDMQDC…

Après les contrats locaux d'accompagnements, le ministre propose des « territoires éducatifs ruraux », tout en renforçant les établissements internationaux qui aggraveront la ségrégation sociale. La multiplication des labels, dispositifs et contrats ne peut que renforcer la concurrence entre territoires, écoles et établissements.

La liste des écoles et établissements retenus pour des Contrats locaux d'accompagnement (CLA), a été publiée par le ministère. Pour les définir, une batterie locale d'indicateurs qu'ils soient sociaux (IPS, PCS), structurels ou liés aux personnels, a été utilisée au détriment des critères nationaux et objectifs définissant l'éducation prioritaire. Parallèlement sont mises en place 46 cités éducatives supplémentaires.
Pour la FSU, les perspectives de dé-labellisation des réseaux REP au profit d'une contractualisation ouverte à l'ensemble des écoles et des établissements (REP, REP+ et hors REP) signent la fin d'une politique nationale d'éducation prioritaire.
Les Territoires Educatifs Ruraux, expérimentés dans l'urgence, participent de cette même logique.

La FSU s'oppose aux finalités et aux modalités annoncées de l'évaluation des écoles et établissements scolaires.
Tous les leviers sont ainsi utilisés dans la période pour accélérer la transformation en profondeur du système éducatif avant la fin du quinquennat : le recrutement, la formation des enseignant-es, qu'elle soit initiale ou continue, tout comme la certification des formateurs-trices, sont orientés vers les « fondamentaux » ministériels et le contrôle des pratiques enseignantes. Ces atteintes aux métiers vont de pair avec le renoncement à la démocratisation scolaire et à un service public d'éducation à la hauteur des enjeux sur l'ensemble du territoire.

La FSU exige que priorité soit donnée à la gestion sanitaire et pédagogique de la crise avec un collectif budgétaire dédié plutôt qu'à la mise en place de nouvelles contre-réformes. Au-delà, un plan d'urgence est nécessaire et doit être mis en œuvre doté de moyens financiers et humains avec l'installation d'équipes pluri professionnelles complètes dans tous les établissements.

Hier soir, acculé à ces décisions sans pour autant reconnaître qu'il avait pu se tromper, le Président de la République a annoncé une nouvelle étape dans les mesures sanitaires, pour freiner l'épidémie avec notamment l'avancée et le dézonage des congés scolaires associé à un passage en distanciel des enseignements.

La FSU s'inquiète des conséquences dramatiques de cette gestion incohérente et de ce reconfinement qui exposent une partie de la population à une grande précarité et va engendrer aussi son lot de souffrances sur le plan psychologique pour un grand nombre de nos concitoyens.
Dans l'Education, depuis des mois, la FSU alerte sur les conditions dégradées dans lesquelles les personnels font leur métier, au prix d'un épuisement professionnel réel. C'est bien grâce à elles et eux que l'école « tient ». J.M. Blanquer n'a eu de cesse de mépriser l'engagement des personnels. Il a prétendu que les protocoles étaient suffisants là où tout indique que la politique de tests est défaillante, rien n'a été fait pour améliorer le bâti et en particulier les possibilités d'aération, le nombre d'élèves par classes continue à être trop élevé alors qu'on pourrait fonctionner en petits groupes grâce à des recrutements supplémentaires et la réquisition de locaux : le Ministre n'a pas voulu agir pour répondre aux alertes des personnels de terrain. La reprise épidémique est d'autant plus forte que toutes les mesures qui auraient pu être prises pour éviter une telle intensité n'ont pas été mises en œuvre. Par ailleurs, au-delà des effets d'annonces, et des promesses jamais tenues depuis janvier, aucun calendrier de vaccination des personnels au contact des usagers et des élèves n'est établi à ce jour. Aucun enseignement n'a été tiré depuis un an, le ministre n'a fait preuve d'aucune anticipation et les personnels se retrouvent aujourd'hui, veille de la fermeture des écoles, dans une situation d'impréparation identique à celle de l'an dernier, ce qui est un comble ! La FSU demande que les leçons du premier confinement soient tirées : clarification très rapide des objectifs et des modalités de la façon de maintenir le lien scolaire avec les élèves, temps laissé aux équipes pour s'organiser, moyens donnés aux équipes pluri professionnelles pour assurer un suivi des élèves et recherche de solutions pour les familles ne disposant ni de matériel informatique ni de la connexion nécessaires, relâchement de la pression par des décisions rapides sur l'aménagement des programmes et les examens, etc. Pour la FSU, ce qui se dessine dès mardi 6 avril, ce n'est pas l'école, collectif de travail et d'apprentissage auquel nous sommes attachés. C'est autre chose que l'école, et nous savons que les personnels feront tout leur possible pour s'y investir au mieux. Mais dès maintenant, pour compenser les difficultés présentes, il y a lieu de concrétiser les engagements de recrutement. Pour répondre aux inégalités qui se creusent, et anticiper une possible poursuite de la crise sanitaire, il est urgent de décider d'un réel plan d'urgence pour l'école, afin de la doter de moyens exceptionnels dès la rentrée de septembre.
En ce jour (1er avril…, on pourrait donc espérer que cela ne fût qu'une plaisanterie !), comment l'administration peut-elle en effet encore décemment tenir un CTSD qui, après la « validation » par le CTA de la préparation de rentrée dans les établissements du second degré, va décliner « pour information » ces mesures dans notre département, soit à nouveau **27 postes d'enseignants supprimés**, 5 en collèges, 18 en LGT et 5 en LP ?
Alors que cette année scolaire 2020-2021 aura été bien compliquée à mener pour accompagner au mieux tous les élèves, il est impensable de continuer dans cette logique et surtout dans le plus grand mépris des élèves et des personnels et indispensable de revenir sur toutes ces suppressions de postes programmées pour la rentrée 2021.
L'Education Nationale est essentielle à la vie et à l'avenir du pays : ce sont les personnels qui tiennent, seuls depuis des mois, le service public d'Education. Les grands discours ne suffisent plus : il faut désormais et rapidement des mesures fortes pour protéger et renforcer le service public d'Education.

Enfin, concernant le mouvement intra départemental 2021 des personnels du 1er degré, nous constatons que ni les LDG académiques sur la mobilité ni la circulaire départementale ne figurent à l'ordre du jour de ce CTSD.
Ayant toujours participé activement aux discussions sur la gestion des personnels, nous déplorons que la DSDEN ne se saisisse pas de la possibilité de les présenter aux représentants syndicaux pour continuer à entretenir un minimum de dialogue social, permis par les LDG nationales.
Nous demandons le report des dates de saisie du mouvement intra départemental des personnels du 1er degré communiquées dans le projet de calendrier afin que toutes les conditions soient réunies pour que nos collègues aient accès à toutes les informations dans les meilleures conditions.